

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 JUIN 2012**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 28 juin 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Marc-André Gendron cons. au poste no: 6

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 45 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

323-06-2012

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Reddition de compte MTQ**
- 2. Formulaire Recyc-Québec**
- 3. PIIA 2005 – Lac-Quenouille**
- 4. Camion**
- 5. Soumissions Pavillon Bélair**
- 6. Comptoir des Samaritains**
- 7. Œuvre d'art évolutive**
- 8. Plancher de la patinoire**

Période de questions

Levée de l'Assemblée

ADOPTÉE

1. Reddition de compte MTQ

324-06-2012

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 84 658 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 JUIN 2012**

éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE l'extrait de résolution est accompagné de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un auditeur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité que la municipalité de Val-des-Lacs informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2. Formulaire Recyc-Québec

325-06-2012

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des Trois-Lacs a transmis le coût net d'un montant de 28 630\$ figurant dans le formulaire *Coût net de la collecte sélective de matières recyclables* correspondant à la collecte et au transport des déchets pour les mois de juin à décembre 2011 de la Municipalité de Val-des-Lacs;

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a transmis les quantités de tonnage de recyclage à 69.26 tonnes et l'élimination à 178.52 tonnes à la Municipalité de Val-des-Lacs pour les mois de juin à décembre 2011;

COMPTE TENU des dispositions en matière d'information financière de l'article 7 du *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles*;

ATTENDU QU'un auditeur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la déclaration ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité que la municipalité de Val-des-Lacs présente la déclaration produite afin d'obtenir une compensation.

ADOPTÉE

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 JUIN 2012**

3. PIA 2005 Lac-Quenouille

326-06-2012

CONSIDÉRANT qu'une demande accompagnée de documents préparés par Serge Lacasse pour Luigi Carola a été déposée le 14 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la demande vise le revêtement extérieur du garage ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT la résolution 186-04-2012;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande conditionnellement à ce que la couleur du revêtement soit identique au bâtiment principal.

ADOPTÉE

4. Camion

327-06-2012

CONSIDÉRANT la perte totale d'un camion GMC modèle Sonoma identifié sous le numéro 1GTDT19X738260884;

CONSIDÉRANT l'achat d'un camion 2011 de marque Dodge Ram V8, 4 x 4, 11 000 km, avec balance de garantie;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un camion Dodge Ram au montant de 19 750\$ taxes en sus.

L'inspecteur municipale, Monsieur Farid Madaoui, est autorisé par les présentes à signer tous les documents nécessaires afin d'effectuer le transfert de propriété à la Municipalité de Val-des-Lacs.

Monsieur Farid Madaoui, inspecteur est autorisé à représenter la Municipalité auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) afin de faire le transfert des immatriculations pour l'achat du nouveau véhicule et du véhicule déclarée comme perte totale.

ADOPTÉE

5. Soumissions Pavillon Bélair

328-06-2012

CONSIDÉRANT la soumission pour la décontamination du grenier et de l'isolation du grenier du Pavillon Bélair de l'entreprise Asbex Limitée au montant de 15 800\$;

COMPTE TENU DE la demande du soumissionnaire de coucher sur place, le fournisseur assumant toute la responsabilité dont ils sont informés quant à leur santé et sécurité;

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 JUIN 2012**

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission et d'autoriser le séjour des travailleurs sur place.

ADOPTÉE

6. Comptoir des Samaritains

329-06-2012

CONSIDÉRANT que l'organisme le comptoir des Samaritains ne desservira plus le territoire de Val-des-Lacs à partir du mois de juin 2012;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter une entente avec l'organisme *La Bouffe dépannage* de Sainte-Agathe-des-Monts qui confirme le prêt d'un local à raison d'une ou deux journées par semaine pour l'année 2012 et 2013;

ADOPTÉE

330-06-2012

CONSIDÉRANT la résolution 133-03-2012 soulevant la préoccupation de la Municipalité pour la sécurité alimentaire de certains citoyens dans le besoin;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'informer Moisson Laurentides que la Municipalité de Val-des-Lacs poursuit la démarche en tant que comptoir alimentaire pour la population de son territoire.

ADOPTÉE

331-06-2012

CONSIDÉRANT la résolution 133-03-2012 soulevant la préoccupation de la Municipalité pour la sécurité alimentaire de certains citoyens dans le besoin;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de s'identifier en tant que comptoir alimentaire auprès des marchés d'alimentation tels que IGA et Métro de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

7. Œuvre d'art évolutive

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 JUIN 2012**

8. Plancher de la patinoire

Aucun sujet sous cette rubrique.

Période de questions

Levée de l'assemblée

332-06-2012

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 11 h 15.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la
Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office,
que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses
autorisées dans ce procès-verbal.**

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**